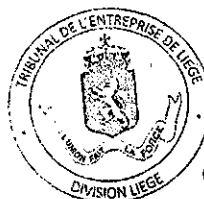


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19137335



- 7 OCT. 2019

Greffe

N° d'entreprise : **0442 553 491**

Dénomination

(en entier) : **Synerglass Soft**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue des Spinettes 7, 4140 Sprimont**

Objet de l'acte : Démission et nomination délégués

Extrait des résolutions unanimes écrites de l'assemblée générale des actionnaires:

(...)

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions représentant le capital de la Société, ont pris connaissance avec effet immédiat de la démission de Pecuniae SPRL, avec représentant permanent Frédéric De Gucht, dont le siège social est situé à Zennestraat 17A (troisième étage), B-1000 Bruxelles, en tant qu'administrateur de la Société.

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions représentant le capital de la Société, ont pris connaissance avec effet immédiat de la démission de Momentum SPRL, avec représentant permanent Christiaan Lebeer, dont le siège social est situé à Konijnenbergstraat 23, B-3300 Tienen, en tant qu'administrateur de la Société.

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions représentant le capital de la Société, ont pris connaissance avec effet immédiat de la démission de Primo Vitro SA, avec représentant permanent Cheniclem Private Equity SA (avec représentant permanent Bernard Jolly), dont le siège social est situé à Zennestraat 17A (troisième étage), B-1000 Bruxelles, en tant qu'administrateur de la Société.

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions représentant le capital de la Société, nomment Finacons Comm.V, avec représentant permanent Freddy Van den Spiegel, dont le siège social est situé à Scherpstraat 68, B-1540 Heme, comme administrateur de la Société.

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions représentant le capital de la Société, nomment Pecuniae SPRL, avec représentant permanent Frédéric De Gucht, dont le siège social est situé à Zennestraat 17A (troisième étage), B-1000 Bruxelles, comme administrateur de la Société.

Les soussignés, qui détiennent la totalité des actions représentant le capital de la Société, nomment Cheniclem Private Equity SA, avec représentant permanent Bernard Jolly, dont le siège social est situé à Rue De Wanzoul 66, B-4520 Wanze, comme administrateur de la Société.

Les soussignés décident à l'unanimité d'accorder une procuration spéciale à Dimitri Coun, à Veerle Brusseleers, à Lauranne Van den Maegdenbergh et à Sofie Swaelens ou à tout autre avocat du cabinet d'avocats Four and Five Law BVBA dont les bureaux sont situés en 2000 Anvers, Meir 30, chaque mandataire agissant seul et avec la possibilité de substitution, afin de faire publier les résolutions susmentionnées dans les annexes du Moniteur Belge.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 16/10/2019 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »):

Extrait du procès-verbal du conseil d'administration du 26 septembre 2019:

(...)

Après délibération, les administrateurs décident à l'unanimité de confirmer la continuation du mandat de Pecunia BVBA, dont le siège social est sis à Zennestraat 17a, troisième étage, B-1000 Bruxelles, avec représentant permanent Frédéric De Gucht, en tant qu'administrateur délégué.

Après délibération, les administrateurs décident à l'unanimité de confirmer la continuation du mandat de Finacons Comm.V, dont le siège social est sis à Scherpstraat 68, B-1540 Herne, avec représentant permanent Freddy Van den Spiegel, en tant que président du conseil d'administration.

Après délibération, les administrateurs décident à l'unanimité d'accorder une procuration spéciale à Dimitri Coun, à Veerle Brusseleers, à Lauranne Van den Maegdenbergh et à Sofie Swaelens ou à tout autre avocat du cabinet d'avocats Four and Five Law BVBA dont les bureaux sont situés en 2000 Anvers, Meir 30, chaque mandataire agissant seul et avec la possibilité de substitution, afin de faire publier les résolutions susmentionnées dans les annexes du Moniteur Belge et de faire l'inscription à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Sofie Swaelens
Mandataire spécial